



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

# **BLENOD-LES-TOUL**

**Périmètre délimité des abords  
de l'église Saint-Médard**





## Blénod-les-Toul :

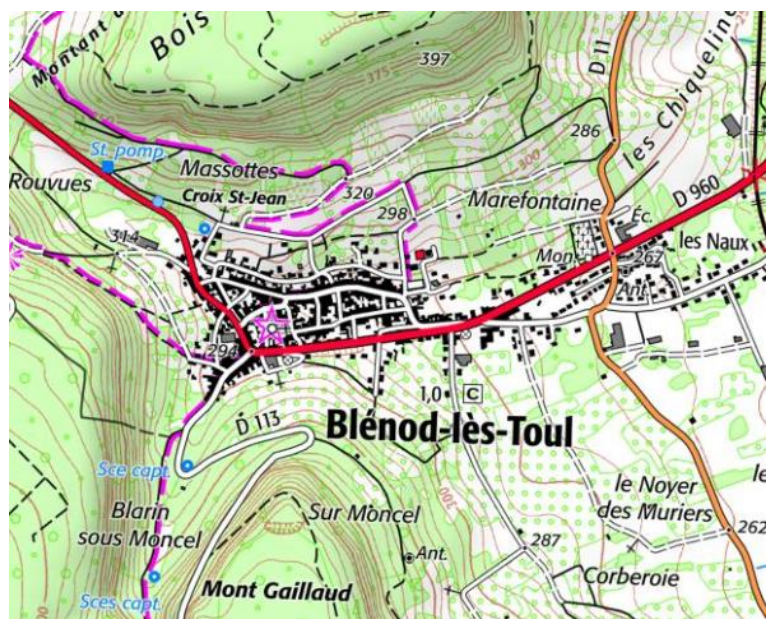
Située au point de jonction des départements des Vosges, de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, entre les vallées de la Meuse et de la Moselle, la commune de Blénod-lès-Toul est située en Meurthe-et-Moselle, à 10 kilomètres de Colombey-les-Belles et de Toul, à 15 km de Vaucouleurs (Meuse) et 35 km de Nancy.



Carte IGN actuelle

Blénod-lès-Toul est situé au milieu du vignoble des côtes-de-Toul, entre 3 collines (le Mont Sorvigne au Nord, le Blarin à l'Ouest et le Mont Gaillard au Sud) qui constituent un amphithéâtre qui s'ouvre à l'Est sur une vaste plaine.

Le village forme un Y, avec une branche orientée vers le Blarin et une autre entre le Blarin et le Mont Sorvigne.



Carte IGN actuelle



Carte postale ancienne  
Vue générale de Blénod-les-Toul



Photographie aérienne du village et de l'église de Blénod-les-Toul par Christophe Voegelé, tirée de l'ouvrage *La Meurthe-et-Moselle vue du ciel*, en collaboration avec Gilles Laporte, éditions Visuel Création, Epinal, 2005.

Mgr du Saussay (1589-1675), 85<sup>e</sup> évêque de Toul, mentionne une forteresse romaine placée au Mont Galliaud, où on découvrit une statue d'Apollon et les restes d'un temple dédié à Bélénus.

Au VII<sup>e</sup> siècle, Dagobert I<sup>er</sup>, roi de France, de 622 à 654, donne à l'évêque Teudefride, entre autres domaines, la forteresse de Galliaud et le bourg de Blénod, qui devient, dès-lors, le chef-lieu d'une châtelainie dépendant de l'évêché de Toul.

Les premières traces d'une forteresse avec un château au sein de Blénod-les-Toul remontent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, en 1274. Quatre grandes tours organisaient et délimitaient la forteresse. Une chapelle se trouvait au cœur de l'enceinte.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de Hugues des Hazards, le centre ancien va évoluer et s'agrandir. En effet, le 72<sup>e</sup> évêque de Toul, Hugues des Hazards, natif du village de Blénod-les-Toul, entreprend la restauration de l'enceinte fortifiée. Il modernise le château et crée une nouvelle église, là où se trouvait l'ancienne chapelle. Les premiers travaux commencent en 1506 et prennent fin en 1512. L'église dédiée, à Saint Médard, occupe la place centrale du noyau villageois.



Carte des Naudin – XVIII<sup>e</sup> siècle

## L'église Saint-Médard :

A partir du XII<sup>e</sup>, les évêques cherchent à prouver leur pouvoir à travers la construction d'édifices monumentaux, comme les cathédrales.

Hugues des Hazards s'inscrit dans cette démarche en construisant une grande et haute église. La hauteur des « églises – halles », est généralement comprise entre sept et treize mètres. Celle de Blénod-les-Toul est d'une hauteur tout à fait novatrice en Lorraine d'environ 18 mètres. Cette dernière devient ainsi la plus haute et la plus spacieuse de toutes les églises paroissiales construites au XVI<sup>e</sup> siècle en Lorraine et célèbre ainsi la puissance de son évêque.

L'église est de style gothique. Toutefois, elle présente de nombreux éléments renaissance, comme son portail et certaines baies, ou baroque, à travers l'orgue, confectionné par Jean Adam Dingler, et certaines menuiseries réalisées à l'intérieur.

L'église apparaît également comme le « mausolée » de Hugues des Hazards, puisque son tombeau se trouve à l'intérieur. Ce tombeau, voulu par l'évêque ; à l'encontre du diocèse, traduit sa volonté de rendre hommage à son village d'origine. La construction de l'église Saint-Médard est le témoin de son attachement et dévouement pour son lieu de naissance.

**L'église Saint-Médard est classée au titre des monuments historiques par la liste de 1862.**



Vue actuelle de l'église Saint-Médard



Tombeau de Hugues des Hazard dans l'église Saint-Médard

## Evolution du territoire :



Carte des Naudin (XVIII<sup>e</sup> siècle)



Carte de l'état-major (XIX<sup>e</sup> siècle)



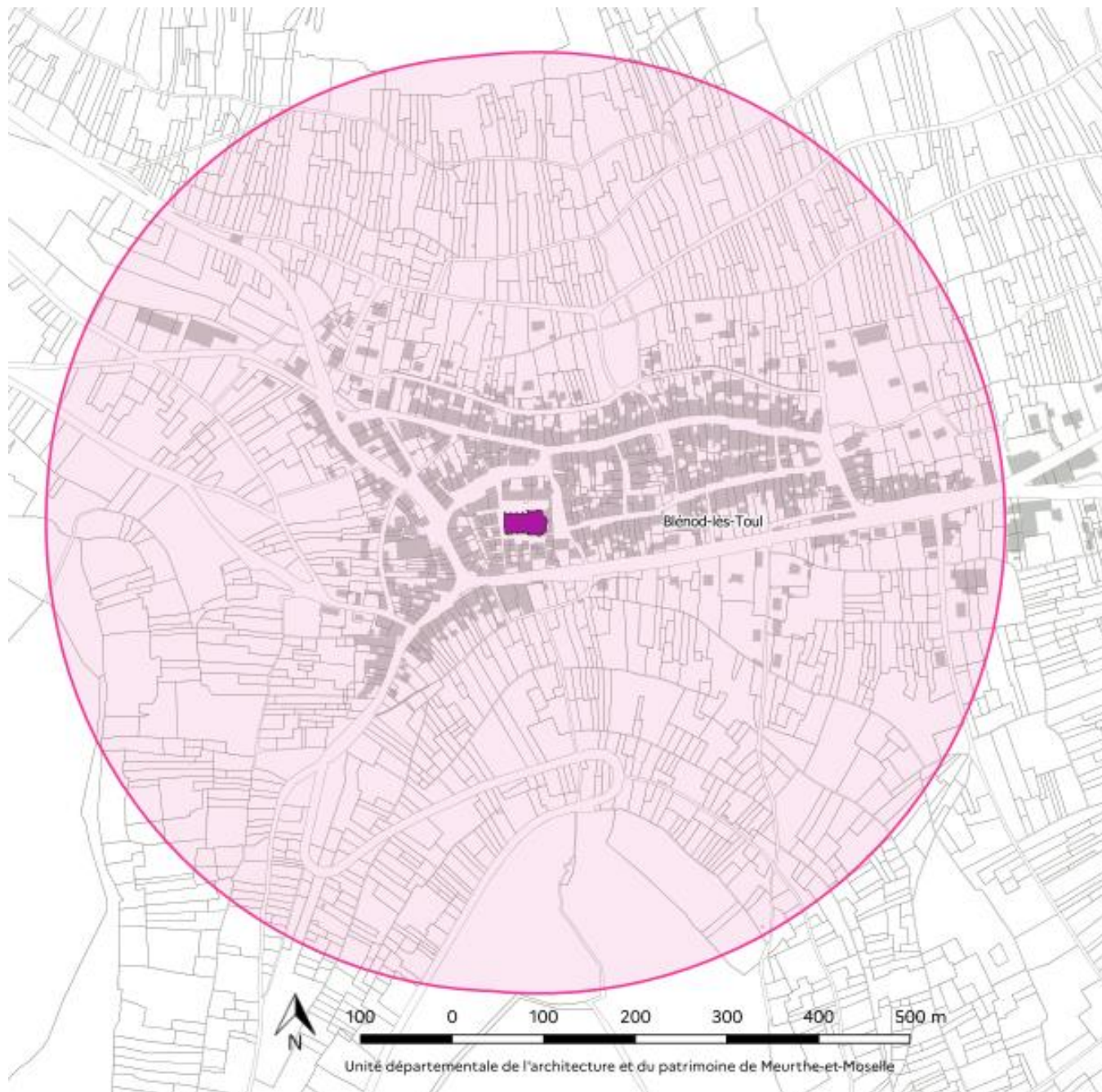
Vue aérienne actuelle



Eglise Saint-Médard

## Abords des monuments historiques

Jusqu'à présent, conformément à l'article L.621-30 du code du patrimoine, les abords de l'église Saint-Médard sont protégés dans un périmètre de 500 mètres. Ainsi, tous les travaux, à l'intérieur du périmètre de protection, en co-visibilité avec le monument historique sont soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.



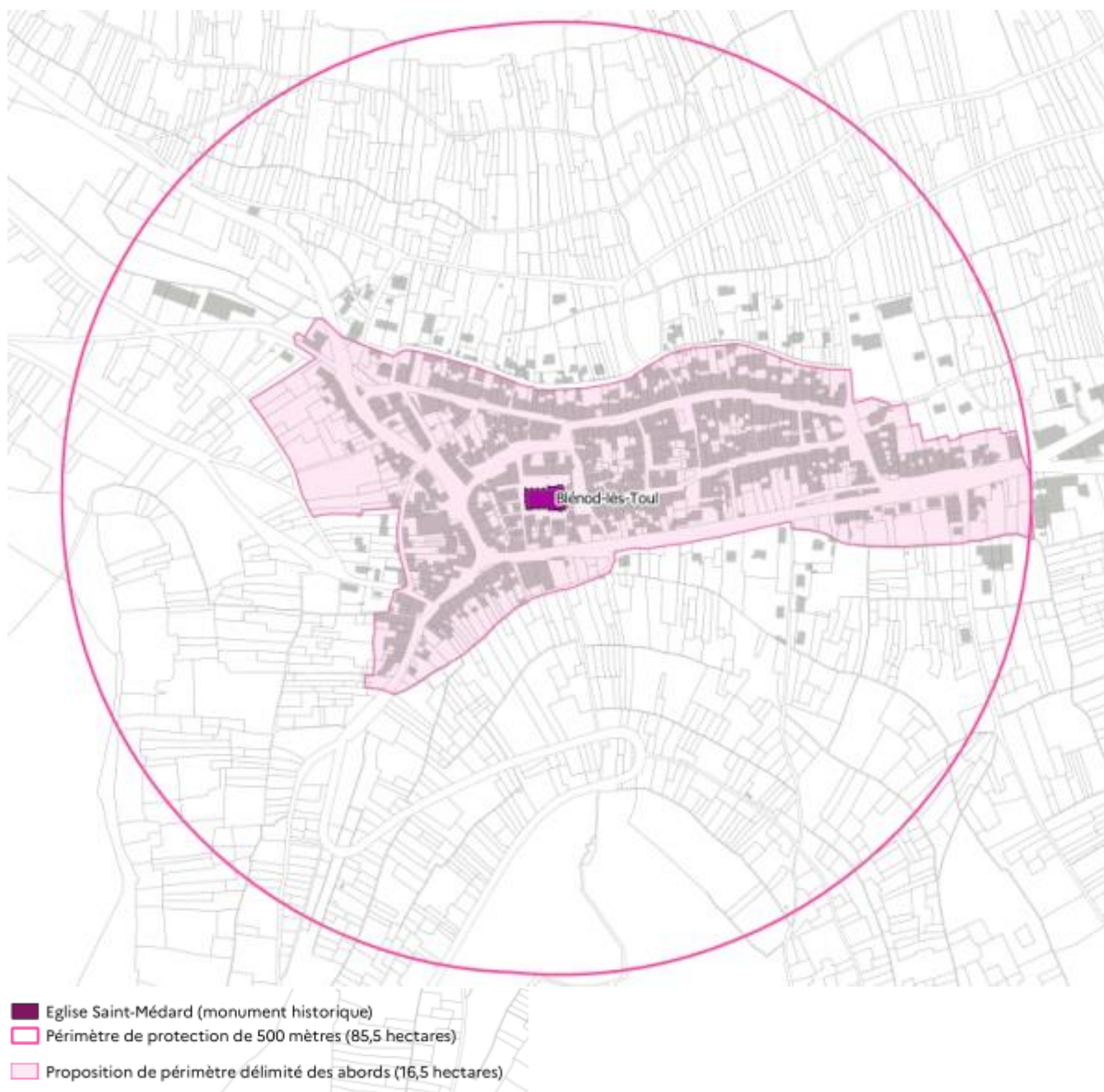
- Eglise Saint-Médard (monument historique)
- Périmètre de protection de 500 mètres (85 hectares)

## Opportunité de mettre en place un périmètre délimité des abords

Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, le code du patrimoine offre la possibilité de modifier le périmètre de protection autour des monuments historiques pour prendre en compte les ensembles d'immeubles, bâtis ou non, qui forment avec le monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur. Ce périmètre peut être commun à plusieurs monuments historiques.

Dans le cadre de la modification du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Colombey Sud Toulais, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine propose un périmètre délimité des abords qui vient en remplacement du périmètres automatiques de 500 mètres.

Ce nouveau périmètre couvre une superficie de 16,5 hectares, en remplacement des 85,5hectares pour le périmètre de 500 mètres.



## Objectif du périmètre délimité des abords

Le périmètre délimité des abords doit, conformément aux dispositions de l'article L621-30 du code du patrimoine, prendre en compte les ensembles d'immeubles, bâtis ou non, qui forment avec les monuments historiques un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur.

A ce titre, est considérés dans la présente proposition l'emprise du village traditionnel de Blénod-les-Toul, le bourg entourant l'église qui constitue un environnement bâti cohérent avec monument historique.

### Sont donc inclus dans le périmètre délimité des abords :

- **L'enclos épiscopal :**

Conjointement à la construction de l'église Saint-Médard, Hugues des Hazards demande la transformation de la fortification construite au XIII<sup>e</sup>, pour en faire son château. Les travaux sont achevés en 1512.



Point de vue n°1 – Rue de la Mairie et Point de vue n°2 : Ru des Hazards sur les vestiges du château

Hugues des Hazards, voulant remercier les villageois pour la construction de la nouvelle église, leur donne l'autorisation de construire des petits bâtiments destinés à abriter les récoltes à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Une quarantaine de loges sont édifiées. Ces loges, construites avec des matériaux moins nobles que ceux de l'église, sont presque toutes identiques par leurs dimensions, leur plan et leur élévation.

Ces bâtiments appelés "loges", prévus pour le stockage de la nourriture, seront habités à partir de la Révolution par des familles pauvres.

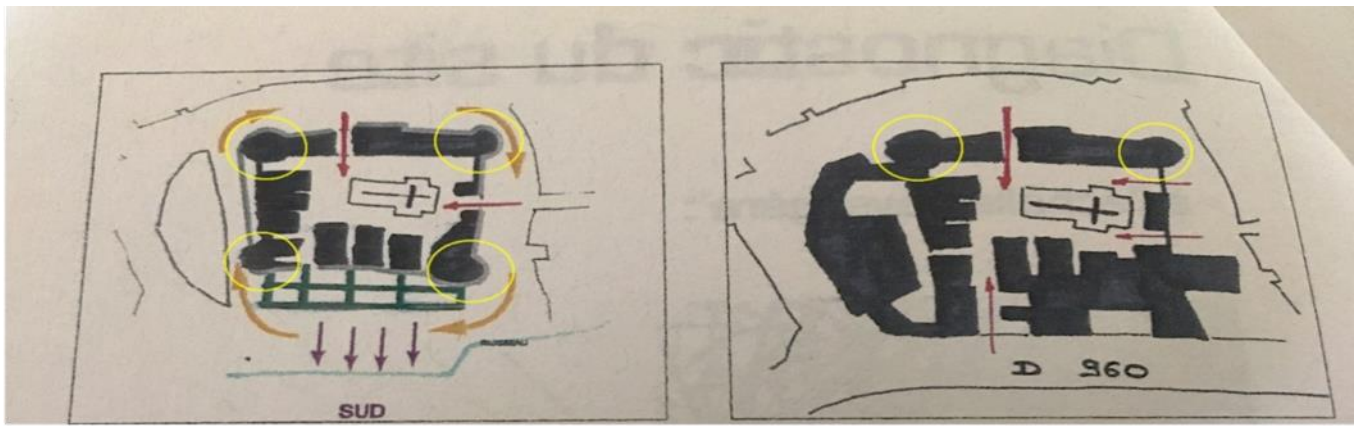


Point de vue n°3 – Place du Château sur une ancienne loge restaurées

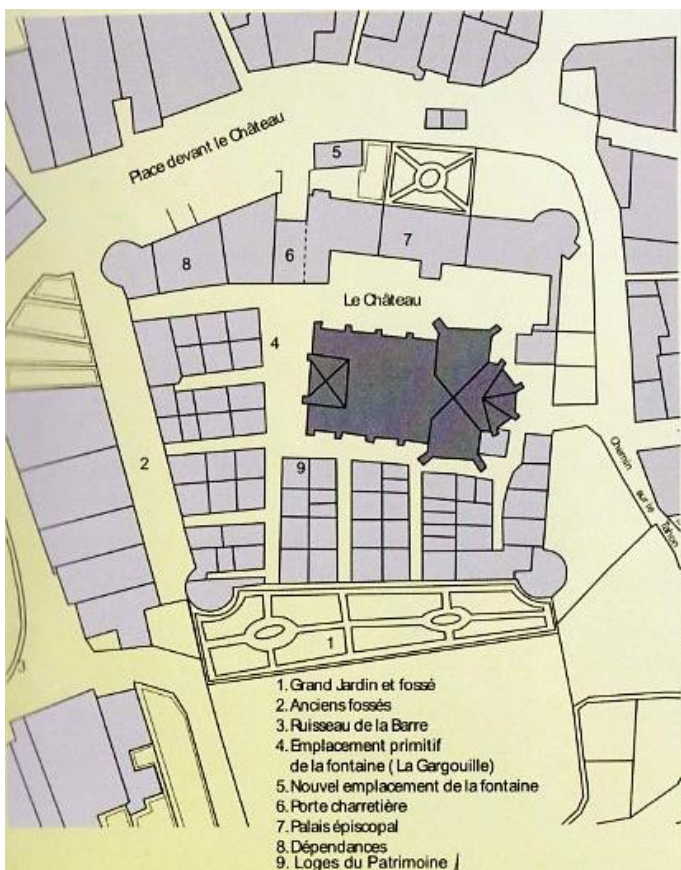
L'église Saint-Médard, le château et les loges forment un ensemble fortifié nommé enclos épiscopal. L'entrée au sein de l'enclos épiscopal se fait par la Tour-Porte, surmontée des armoiries de Hugues des Hazards.



Point de vue n°4 – Place du Château sur une ancienne loge restaurées



A gauche, le cadastre de 1810 avec les quatre tours (entourées en jaunes) de l'enceinte. A droite, l'enceinte actuelle illustrant la disparition visuelle des tours mais également celles pour qui leur emplacement reste visible. Les flèches indiquent la modification de circulation au cœur de Blénod-les-Toul. (Service Régional de l'Inventaire - Nancy)



Cadastre de 1810 annoté



● Secteur retenu dans le périmètre délimité des abords au titre de l'enclos épiscopal



Point de vue n°5 – Place Carrelure

- **L'emprise du village ancien de Blénod-les-Toul :**

Ce secteur, qui inclus l'enclos épiscopal, a très peu évolué jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il correspond à l'espace bâti s'organisant, autour de l'enclos épiscopal, le long des routes de Toul et de Vaucouleurs et des rues Théodore Petitbien et Alfred Sinique.



Carte des Naudin (XVIII<sup>e</sup> siècle)



Carte de l'état-major (XIX<sup>e</sup> siècle)



Carte postale ancienne – Vue générale de Blénod-les-Toul

Le village, qui entoure l'enclos épiscopal est constitué de maisons ou d'anciennes fermes, souvent mitoyennes, avec un gabarit similaire et présentant un front bâti continu et régulier. Ces maisons sont en général de petite taille (en moyenne deux ou trois travées) et peu élevées (R+1 et combles), avec des toitures à deux pans en tuiles de terre cuite rouge.

Cet espace bâti homogène constitue un environnement cohérent avec l'église Saint-Médard et l'enclos épiscopal, c'est pourquoi il est inclus dans le périmètre délimité des abords de l'église.



● Secteur retenu dans le périmètre délimité des abords au titre du centre ancien



Point de vue n°6 – Route de Vaucouleurs



Point de vue n°7 – Rue Théodore Petitbien



Point de vue n°8 – Rue Emile Bernheim



Point de vue n°9 – Rue Alfred Sinique



Point de vue n°10 – Rue Eugène Moulleron



Point de vue n°11 – Rue de la Barre

- **Les secteurs pavillonnaires récents :**

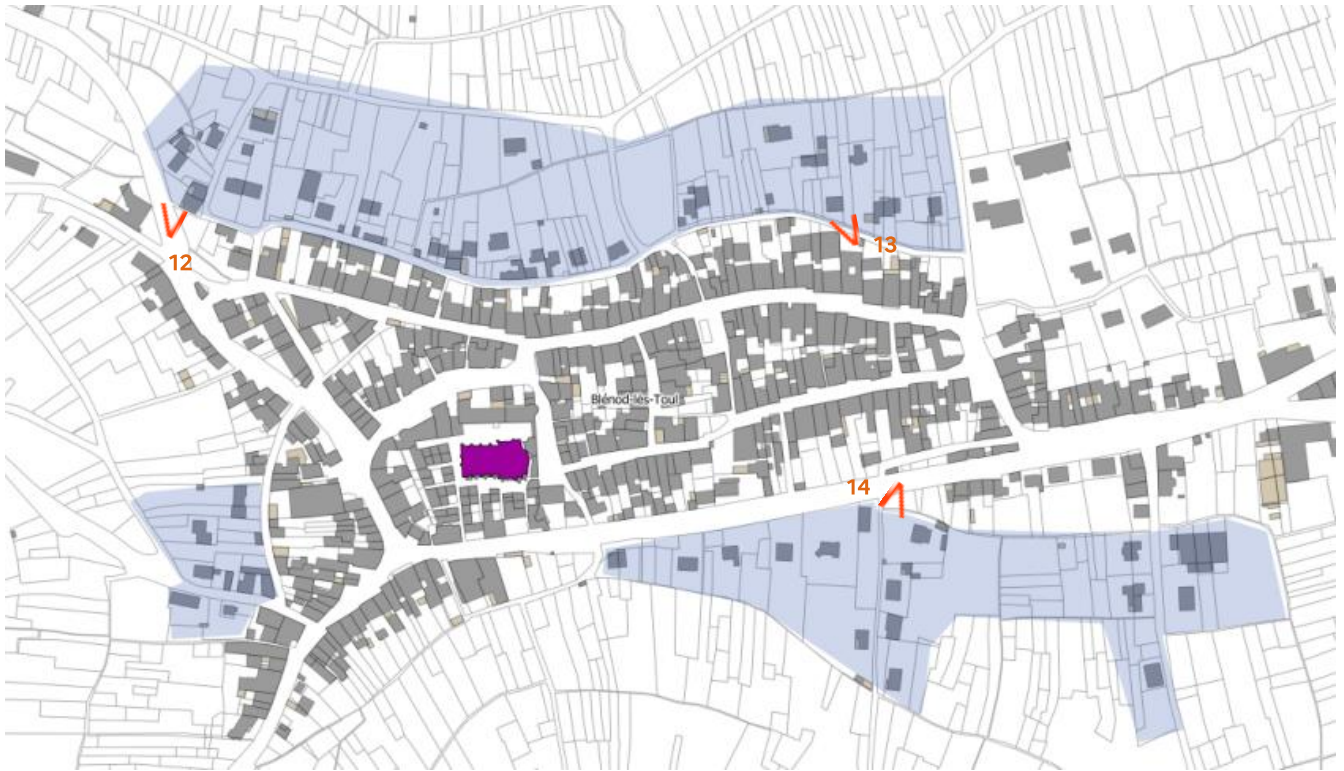
A compter du milieu du XX<sup>e</sup>, l'espace bâti de Blénod-les-Toul se développe et s'étend, particulièrement à l'Est du village, au-delà du périmètre de protection de 500 mètres de l'église, mais également autour du village ancien.



Vue aérienne de 1949



Vue aérienne actuelle



○ Secteurs exclus du périmètre délimité des abords au titre du tissu pavillonnaire récent

Ces nouvelles constructions, sous forme d'opération d'ensemble ou de construction au coup par coup, représentent un urbanisme récent, sans lien avec le monument historique et le village traditionnel. Contrairement aux constructions du centre ancien de Blénod-les-Toul, ces maisons sont souvent situées au milieu de la parcelle.



Point de vue n°12 – Chemin de derrière la Neuve rue



Point de vue n°13 – Chemin de derrière les Maisons



Point de vue n°14 – Route de Toul



 Secteurs exclus du périmètre délimité des abords au titre des secteurs d'activités



Point de vue n°15 – Route de Vaucouleurs



Point de vue n°16 – Route de Toul

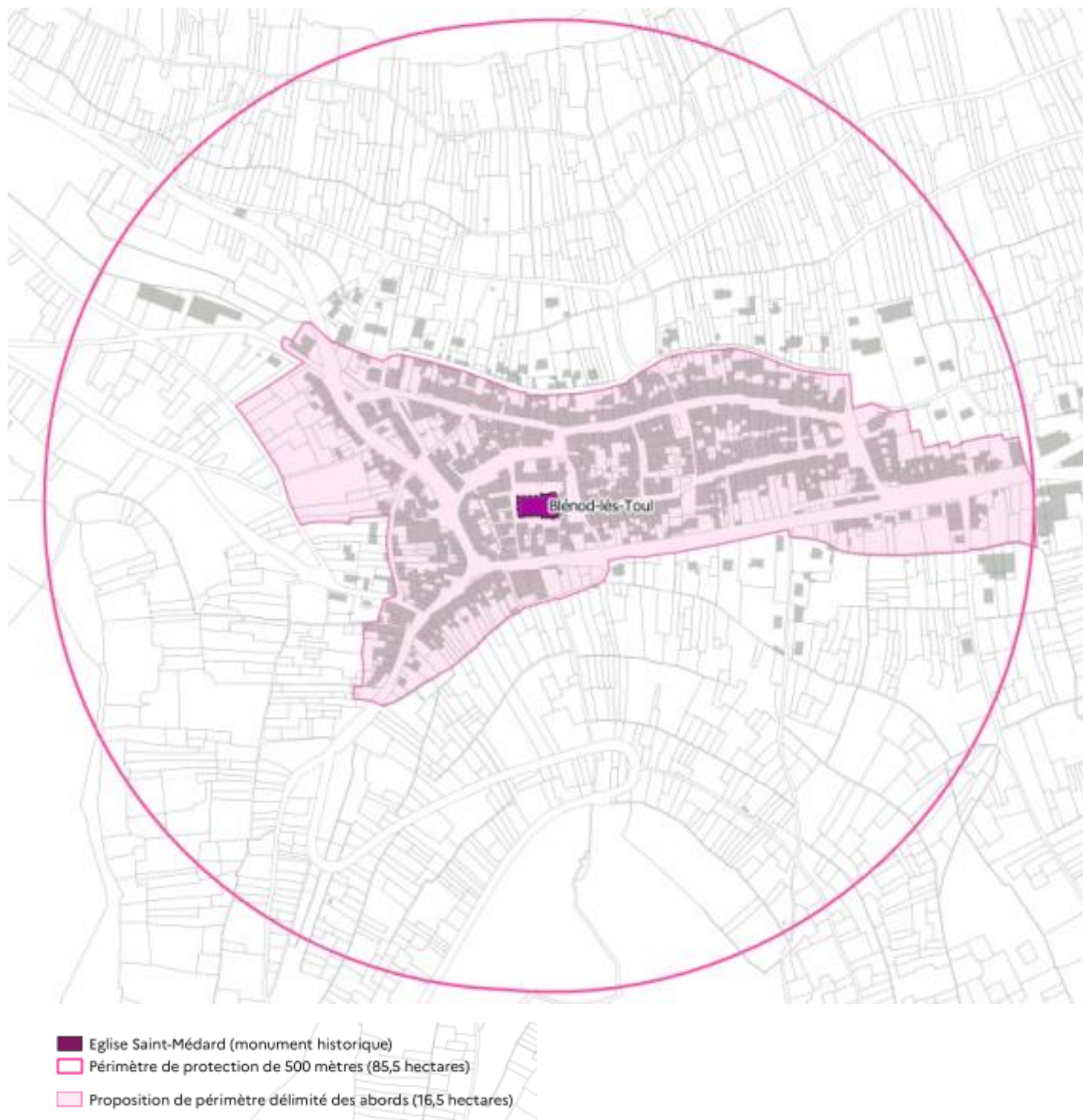


Point de vue n°16 – Vue sur la Mairie, la caserne des sapeurs-pompiers et la MJC depuis le chemin des Plantes

Ces bâtiments, dédiés à des activités privées (commerce, artisanat, ...) ou publiques (services publics ou associatifs), sont situés en périphérie du centre ancien de Blénod-les-Toul. Du fait de leur fonction et de leur période de construction, leur architecture ne présente pas de lien avec celles du monument historique et de son environnement immédiat (le centre ancien). C'est pourquoi, l'architecte des bâtiments de France propose de les retirer du périmètre délimité des abords de l'église Saint-Médard.

En conclusion, le périmètre proposé cible les enjeux historiques, urbains et architecturaux, en incluant l'emprise du village ancien de Blénod-les-Toul, qui constitue l'écrin de l'église.

Une fois le périmètre délimité des abords approuvé (par arrêté préfectoral, après l'enquête publique), tous les travaux à l'extérieur du périmètre ne seront plus soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF), alors que ceux situés à l'intérieur seront soumis à l'avis conforme de l'ABF.



## Bibliographie et sitographie

HENRY, Instituteur, Monographies communales de Meurthe-et-Moselle réalisées pour l'exposition universelle de 1889, disponible sur <https://galeries.limedia.fr>

Site internet de l'Association de sauvegarde du patrimoine Architectural et cultuel de Blénod-les-Toul, disponible sur <https://aspacb.fr>

Site internet Géoportail, disponible sur <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Site internet Carte des Naudin – Comité d'histoire régionale de Lorraine disponible sur : <https://carte-naudin.grandest.fr>

Site internet Monumentum, disponible sur <https://monumentum.fr/monument-historique/pa00105988/allamps-eglise>

Site internet Google Maps, disponible sur <https://www.google.com/maps>

Site internet Delcampes, disponible sur : <https://delcampes.net>